



urbanisme

◀ Toronto :
la place Nathan-Phillips.
Au pied
de l'hôtel de ville,
le piéton chez lui.



▶ Québec :
l'escalier Petit-Charlaine
après sa rénovation.
L'air de Montmartre ?

Flâner dans la Ville



Dans un pays où les villes s'accroissent à une rapidité qui manifeste la vitalité de l'expansion économique mais défie le bon sens, où au surplus elles ont rarement plus de cent ans d'âge, ce qui les prive de ce cachet ancien qui apporte, qu'on le déplore ou non, une sorte de chaleur venue du passé, humaniser les grandes cités n'est pas seulement une nécessité, c'est un devoir.

Les Canadiens se sont donc demandé comment faire pour donner une âme à leurs villes, pour qu'elles soient autre chose qu'une suite de rues monotones qu'on enfle en courant. Ils ont pensé que l'un des moyens de tailler une grande ville à la mesure de ses habitants et non pas seulement à la mesure de ses activités, était d'encourager tout effort d'imagination qui viserait à ménager,

1. Vincent Massey fut, de 1952 à 1959, le premier gouverneur général du Canada d'origine canadienne. Il avait présidé une commission fédérale d'enquête dont les travaux conduisirent à la création du Conseil des arts du Canada.

au cœur même des agglomérations, des coins où il ferait bon flâner, se détendre, observer les gens pour le seul plaisir, se rencontrer par hasard, se promener sans craindre la circulation automobile dont les bruits troublent les pensées vagabondes. C'est pourquoi ils ont créé, l'année dernière, un prix d'aménagement urbain, le prix Vincent-Massey, sous les auspices de la Fondation Massey et du Conseil national des arts (1). Treize réalisations « contribuant à agrémenter de façon notable la vie urbaine » ont été primées à ce titre l'hiver dernier. Dispersées d'un bout à l'autre du Canada, on les trouve aussi bien à Saint-Jean de Terre-Neuve qu'à Victoria, à Québec, Edmonton, Trois-Rivières, Toronto, Ottawa, Vancouver, Saskatoon et Calgary. Le jury a admis les architectes à concourir pour les aménagements les plus différents : places publiques, passages pour piétons, espaces ouverts sur la nature au sein même de la ville, grands ensembles,

œuvres de dimensions modestes. Un seul impératif : rendre la ville agréable à ses habitants.

Parmi les aménagements retenus, nous citerons à titre d'exemple la place Nathan-Phillips à Toronto, vaste esplanade au pied du très moderne hôtel de ville, devenue un foyer de détente grâce aux petites tables avec parasols, aux bancs où l'on peut se reposer face à la grande pièce d'eau transformée l'hiver en patinoire, à l'agrément des jardins qui y ont été ménagés. Ou encore le « mail » de la rue Sparks, à Ottawa, ou la délicieuse place du Bastion à Victoria, en plein centre de la ville, ou bien l'escalier Petit-Charlaine à Québec, passage pour piétons reliant la haute et la basse ville, qui a été entièrement restauré et qui évoque pour les Parisiens les escaliers de Montmartre. Ou bien encore le parc Rockwood à Saint-Jean de Terre-Neuve, véritable avancée dans la ville des bois sauvages des alentours, ou le réseau « Plus 15 » à



Ottawa : la rue Sparks. Autre chose qu'une enfilade de magasins.

Calgary, audacieuse voie pour piétons à quinze pieds (4,60 m) au-dessus du niveau de la rue, qui relie tous les bâtiments du centre-ville, ou encore le parc Mayfair à Edmonton, excellent exemple d'aménagement paysager.

L'idée directrice des organisateurs du prix Vincent-Massey est fondée sur des vérités simples, mais fondamentales : une ville qui ne possède qu'une finalité économique est déshumanisante pour ses habitants, mais ce caractère n'est pas lié à sa nature même de grande cité ; il suffit d'un peu d'imagination pour créer, au cœur même des villes, des coins qui « collent à l'homme ». ■

L'envers de l'été

La lutte contre les incendies de forêt



Les forêts, qui couvrent près de la moitié de l'immense territoire du Canada, sont une source de richesse très importante pour le pays. Les forêts productrices de bois marchand couvrent 2.500.000 kilomètres carrés, superficie plus vaste que celle de la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Suisse, la Belgique, l'Autriche et les pays scandinaves réunis. Elles alimentent une industrie très diversifiée, et d'abord celle des pâtes et papiers qui vient au premier rang des industries de transformation du pays. Les produits forestiers entrent pour près d'un tiers dans le montant des exportations canadiennes (1).

On comprend que la lutte contre les incendies de forêt, terriblement ravageurs du mois de mai au mois d'août dans ce pays froid qui connaît des étés très chauds, soit pour les pouvoirs publics un impératif à peine moins important que, l'hiver, celui du déneigement.

Les degrés du danger

L'ampleur d'un incendie de forêt dépend de plusieurs éléments : les facteurs météorologiques (température, sécheresse, vent), le danger d'inflammation (matières combustibles), la lutte contre le fléau (sur le terrain et, préventive, par la mise sur pied d'un système de protection).

Dans l'état actuel des choses, il est à peu près impossible de modifier les conditions météorologiques. Du moins peut-on, grâce à l'utilisation de méthodes fondées sur une étude mathématique et expérimentale de ces conditions, prévoir la gravité d'une « saison de feux ».

L'indice du « danger d'incendie » est

protection
des richesses

déterminé uniquement par des paramètres météorologiques tels que les chutes de pluie, l'humidité relative, la vitesse du vent. On établit une échelle des indices de danger d'incendie, numérotée de 0 à 16, qui comprend cinq classes :

L'homme
et la foudre



D'après une statistique récente, la plupart des incendies de forêt se déclarent, sur le territoire des provinces canadiennes, du mois de mai au mois d'août. Le mois de juillet est celui où l'on recense le plus d'incendies (25 p. 100 du total annuel), mais c'est en juin que les ravages du feu sont les plus étendus (35 p. 100 du total annuel des superficies détruites). Près des trois quarts des incendies sont dus à l'activité humaine, en particulier aux loisirs de plein air, mais ils sont moins dévastateurs que les incendies allumés par la foudre, qui pourtant ne comptent que pour un peu plus d'un quart dans le nombre des incendies. Au nord du soixantième parallèle (Yukon et Territoires du nord-ouest), l'été est plus court et la saison des feux ne dure que deux mois. Difficiles à déceler et plus encore à combattre, les incendies allumés par la foudre y sont responsables de la majeure partie des destructions.

danger nul (0), faible (1 à 4), modéré (5 à 8), élevé (9 à 12), extrême (13 à 16). L'indice est donc une cote numérique qui indique les effets de la température sur la teneur en eau du combustible forestier et le comportement du feu. Il doit être déterminé par l'expérience pour chaque type de forêts.

La gravité de l'incendie résulte de la

1. Sur les forêts, voir Canada d'aujourd'hui, octobre 1968.